



COMMUNIQUÉ

LES ENFANTS DU MÉTRO

SORTIE DES AGENTS ISSUS DU CSE 2 DE NOS AYANTS DROIT

Cher(e)s collègues,

A partir du 1er janvier 2025 l'ouverture à la concurrence du Réseau Bus Paris-banlieue entrainera de facto une filialisation du réseau de surface. Ainsi, 19 000 agents concernés rejoindront progressivement une autre structure qui aura son propre Comité d'Entreprise.

L'effectif de l'EPIC RATP va donc diminuer d'environ 40 % d'agents à partir de 2025. Par conséquent, le financement des ASC sera amoindri dans une même proportion. Cette échéance et ses conséquences étaient inéluctables et connues de tous, permettant ainsi à chacun de se transformer pour être prêt à évoluer dans ce nouveau modèle le moment venu.

Cependant, en février 2023, le CSE 2 (RDS centre bus) a décidé par anticipation d'être autonome techniquement et financièrement dans la gestion de ses activités sociales et culturelles (ASC) dès le 1er janvier 2024 soit un an avant la date légale de sortie de l'EPIC du réseau bus. Les élus souhaitaient une transition douce vers la filialisation pour leurs agents, c'est bien tout l'inverse qu'ils ont provoqué en 2023.

Tous ces éléments entraînent un bouleversement pour la Fondation dont le but social est l'organisation de colonies de vacances depuis 93 ans pour l'ensemble du personnel de l'entreprise RATP avec la dotation qui lui est allouée par cette dernière.

Aujourd'hui le CSE 2 ne verse pas notre subvention 2023 calculée sur le périmètre de sa masse salariale et des journées vacances réalisées en 2022 par la Fondation. Il en sera probablement de même en 2024 sur les journées vacances réalisées en 2023 !

Compte tenu des difficultés de financement liées au souhait du CSE 2 de proposer et d'organiser pour l'ensemble des agents de RDS centre bus toutes les prestations initialement proposées par le CSEC et les Enfants du Métro dès le 1er janvier 2024, nous sommes au regret de ne plus pouvoir faire bénéficier les agents relevant du périmètre du CSE 2 de nos prestations.

Cette situation va modifier de fait notre mode opératoire entraînant des changements profonds. En effet, nous aurons moins d'enfants à faire partir et des moyens financiers réduits. Nous devons cibler les séjours réservés et proposer une offre adaptée à ces nouveaux facteurs. Tout cela dans le but de maintenir un niveau de subvention de vos séjours des plus honorables.

Soucieux de continuer à offrir un service de qualité aux agents de l'EPIC RATP, nous travaillons à trouver de nouvelles sources de financement en exploitant au mieux le patrimoine de l'entreprise et en nouant de nouveaux partenariats avec des prestataires de notre secteur d'activité afin de venir combler partiellement ce manque de subvention.

Malgré cette actualité, nous conservons toujours les mêmes objectifs : être précurseur dans la programmation en étant toujours à la recherche de nouveaux séjours et consolider les bases pour un secteur vacances enfants solide et pérenne, au service de tous les agents de la RATP.

Pour nos collègues dépendant du CSE 2 RDS-centre Bus, nous vous souhaitons le meilleur dans cette nouvelle aventure pour les années futures.

Et pour les autres, à très bientôt sur nos colos.

Bien cordialement

La Fondation Les Enfants du Métro



LES ENFANTS DU MÉTRO
30, rue Championnet
75018 Paris



pascale.mann.edm@gmail.com



www.lesenfantsdumetro.fr



06 70 96 43 17



facebook.com/lesenfantsdumetro/